



**RÉSERVE FAUNIQUE ASSINICA  
PÊCHE-CAMPING, LACS CACHISCA, COMENCHO ET OPATACA**

**Saison de pêche :** du 3<sup>e</sup> vendredi de juin au dernier dimanche de juillet

**MODALITÉS DE RÉSERVATION :**

À compter du **27 mai 2008** pour des **séjours minimums de 4 jours et plus**

À compter du **20 avril 2009** pour des **séjours de 2 jours et plus**

**Service des ventes et réservations :** 1 800 665-6527 (de 8 h 30 à 21 h)

**ACCUEIL :** Enregistrement à l'accueil Rupert\*  
Horaire de 7 h à 19 h  
Tel. : 1 418 748-7748

\*La confirmation de réservation n'est pas un droit d'accès. L'émission des droits d'accès se fait via l'accueil Rupert et ces derniers peuvent vous être acheminés via le courrier électronique ou par télécopieur, informez-vous pour plus de détails.

**Lac Cachisca :**

**Localisation :** **Via la route du Nord :** À 175 km de l'accueil Rupert. Route du Nord - route 32 Sud.  
À 193 km de Chibougamau (18 km pavé, 175 km de gravier).

**Via la route 167 Sud :** À 147 km de l'accueil Rupert, via les routes 167 Sud, 113 Sud et 32 Nord, soit plus précisément à 95 km de la route 113.  
À 129 km de Chibougamau (59 km pavé, 70 km de gravier).

**Aménagement :** Camping non aménagé  
Aire de camping rustique dégagée

**Services :** Aucun service  
Pas de table de pique-nique  
Pas de toilette sèche.

**Autre :** Accès à l'eau naturel, nécessite un véhicule 4 X 4.

**Espèces :** Doré, brochet (en ordre d'importance).  
(La population de truite mouchetée et de truite grise est marginale dans ce secteur).

## Lac Comencho :

Localisation : **Via la route du Nord** : À 171 km de l'accueil Rupert. Route du Nord - route 32 Sud.  
À 189 km de Chibougamau (18 km pavé, 171 km de gravier).

**Via la route 167 Sud** : À 152 km de l'accueil Rupert, via les routes 167 Sud, 113 Sud et 32 Nord, soit plus précisément à 100 km de la route 113.  
À 134 km de Chibougamau (59 km pavé, 75 km de gravier).

Aménagement : Aucun camping d'aménagé mais camping rustique autorisé dans l'emprise de la route

Services : Aucun service  
Pas de table de pique-nique  
Pas de toilette sèche.

Autre : Accès à l'eau naturel, escarpé, nécessite une manipulation d'embarcation (à bras), véhicule 4 X 4.

Espèces : Doré, brochet (en ordre d'importance).  
(La population de truite mouchetée et de truite grise est marginale dans ce secteur).

## Lac Opataca :

Localisation : **Via la route du Nord** : À 196 km de l'accueil Rupert. Route du Nord - route 32 Sud.  
À 214 km de Chibougamau (18 km pavé, 196 km de gravier).

**Via la route 167 Sud** : À 127 km de l'accueil Rupert, via les routes 167 Sud, 113 Sud et 32 Nord, soit plus précisément à 75 km de la route 113.  
À 109 km de Chibougamau (59 km pavé, 50 km de gravier).

Aménagement : Aucun camping d'aménagé mais camping rustique autorisé dans l'emprise de la route

Services : Aucun service  
Pas de table de pique-nique  
Pas de toilette sèche.

Autre : Accès à l'eau naturel, escarpé, nécessite un véhicule 4 X 4.

Espèces : Doré, brochet (en ordre d'importance).  
(La population de truite mouchetée et de truite grise est marginale dans ce secteur).

## **Pêche-camping :**

Droits de pêche et de camping inclus dans le forfait (tarif en jour/personne, minimum 2 pers.)  
Maximum 6 personnes par groupe

**Les droits d'accès sont émis sur une base de 24 heures.** Ils sont donc valides à compter de l'heure d'émission le jour d'arrivée jusqu'à la même heure le jour du départ.

Vous devrez acquitter le coût des droits d'accès pour tout le groupe, **pour la durée totale de votre séjour. Advenant une sortie tardive, chaque membre du groupe devra acquitter les frais d'une journée supplémentaire de pêche quotidienne.**

Tarifification : voir encart « Tarification saison 2009 »

**Tel que stipulé par le règlement sur les réserves fauniques, toute personne qui pratique l'activité de pêche doit, à sa sortie de la réserve faunique, faire rapport de cette activité à l'endroit déterminé à cette fin, en y indiquant ses captures quotidiennes.** Toute dérogation à ce règlement est passible d'une infraction de 250 \$. À l'entrée de la réserve faunique sur la route 32 et à la jonction de la route du Nord et de la route 32, des boîtes sont mises à la disposition des pêcheurs pour y déposer les copies de droit d'accès ou carnets du pêcheur dûment remplis.

## **Renseignements divers :**

### **Routes d'accès :**

Ces lacs sont d'une qualité exceptionnelle pour la pêche au doré mais les chemins forestiers sont de très mauvaise qualité (garde au sol minimale de 7 pouces et les branches frottent régulièrement sur les véhicules sur une distance d'environ 20 km.

- Nous recommandons pour les clients d'Opataca de passer par Oujé-Bougoumou (Barette-Chapais).
- Plusieurs clients de Cachisca et Comencho, souvent équipés lourdement, préfèrent passer par la route du nord puis la route 32 Sud, et ce, même si la situation est la suivante :

En passant par la route du nord, le client aura au moins 5 heures de route de gravier à faire, prenant la chance de rencontrer des camions de bois en longueur ou véhicules roulant rapidement. Ces situations peuvent entraîner des bris de pare-brises.

En passant par Oujé-Bougoumou, le client aura environ 3 heures de route à faire, mais la route est en très mauvais état entre l'Opataca et le Cachisca-Comencho où les branches frottent presque continuellement sur les véhicules sur une distance d'environ 20 km. La vitesse sur ce 20 km s'apparente au pas de l'homme et il n'est pas recommandé de remorquer des équipements.

Cette route est déconseillée pour les gens qui ne possèdent pas de véhicules 4x4 ou qui ont une garde au sol peu élevée.

Les chemins d'accès, tels les route 32 et 42, sont occasionnellement entretenus par les compagnies forestières du secteur ou par Hydro-Québec, et ce, en fonction des travaux qu'ils ont à y réaliser. Dans tous les cas, la circulation sur de tels chemins nécessite un véhicule possédant une garde au sol d'au moins 18 cm (7 pouces) et vous pouvez escompter que votre vitesse moyenne sera de 20 km/h à certains endroits.

Il est fortement recommandé de se munir de deux (2) roues de secours gonflées à bloc, la distance à parcourir sur des routes de gravier étant considérable.

- **L'assignation des emplacements** de camping se fait sur place **selon l'ordre d'arrivée**.
- N'oubliez pas que de naviguer sur de grands plans d'eau non balisés où les effleurements rocheux sont nombreux et où les changements météorologiques peuvent rapidement créer des conditions dangereuses, nécessite une attention constante.
- **Eau potable:** À la suite des nouvelles normes environnementales, il est recommandé d'apporter de l'eau potable, ou encore, de faire bouillir l'eau disponible sur place de 10 à 20 min.
- **Animaux domestiques :** Les animaux domestiques sont autorisés. Pour connaître les règles en vigueur dans notre réserve faunique, veuillez communiquer avec l'établissement.
- Possibilité de location de moteur et d'embarcation à Chibougamau.
- Pas de service de guide.
- Prévoyez une lampe de poche pour vos déplacements nocturnes.

### **Votre collaboration serait appréciée**

Dans l'éventualité où des personnes additionnelles voudraient se joindre à votre groupe, nous vous recommandons fortement de réserver pour ces personnes. Le nombre de personnes par jour étant limité, elles éviteront de se voir refuser l'accès.

*« Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez donc toujours vous assurer de posséder les compétences et habiletés requises à la pratique de l'activité choisie. Il est très important de prendre conscience des risques inhérents à cette activité, de connaître et de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés, lorsque requis. »*

Pour communiquer avec nous :

En saison : 7h à 19h, 7 jours sur 7

Hors saison : 9h à 12h et de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)

Accueil Rupert

1584, route 167 Nord, C.P. 38

Chibougamau (Québec)

G8P 2K5

Tél. : (418) 748-7748

Courriel: [assinica@sepaq.com](mailto:assinica@sepaq.com)

Site Internet : [www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)